

SEPTEMBRE 2014



AU SOMMAIRE :

- Délai pour prendre le départ et OCS 
- Formation continue 2014
- Nominations
- La formation « Arbitres au féminin pluri-elles »
- Modification du logiciel des souhaits d'arbitrage
- Formation nationale initiale 2014
- Dans nos ligues
- FFVoile Arbitres sur les réseaux sociaux
- Les équipes d'arbitres estivales
- La photo du mois
- Mise à jour de la clé arbitre



LE RAPPEL GENERAL - Septembre 2014



DÉLAI POUR PRENDRE LE DÉPART ET OCS - PAR CHRISTOPHE GAUMONT

De combien de temps dispose un bateau pour prendre le départ ou un OCS pour réparer ?

◇ Prenons un exemple :

Les instructions de course d'une régata précisent : « un bateau qui ne prend pas le départ 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la RCV A4 ».

De combien de temps dispose un bateau OCS pour réparer ?

◇ Quelles sont les règles applicables ?

- la RCV A4.1 précise le nombre de points d'un « bateau qui prend le départ...doit recevoir comme suit... »
- la RCV A4.2 précise le nombre de points d'un « bateau qui n'a pas pris le départ, qui n'a pas fini, ... ».

Le délai pour prendre le départ n'est pas écrit dans les règles et doit être précisé dans les IC, comme prescrit par la RCV L 11.4, qui modifie (en fait précise) la RCV A4.

Dans notre exemple, un bateau dispose donc de 10 minutes pour prendre le départ selon la définition.

◇ Quand un OCS prend il le départ ?

Un OCS, comme tous les autres bateaux, prend le départ quand il respecte la définition « Prendre le départ ». Selon les IC de notre exemple, il dispose donc de 10 minutes pour respecter cette définition.

Quid de l'action du comité ?

La RCV 29.1 précise qu'en cas de rappel individuel, le comité de course doit rapidement envoyer le pavillon X.

« Le pavillon doit rester envoyé jusqu'à ce que ces bateaux soient revenus entièrement du côté pré-départ de la ligne de départ ou de l'un de ses prolongements et aient satisfait à la règle 30.1 quand elle s'applique, mais pas plus de quatre minutes après le signal de départ, ou une minute avant tout signal de départ ultérieur si cela est plus tôt ».

Cette règle précise l'action du comité de course, mais pas celle des bateaux.

◇ Conclusion

Le comité doit, s'il y a des bateaux OCS, respecter la RCV 29.1 et laisser son pavillon X envoyé au plus 4 minutes après le départ. Il doit laisser à tous les bateaux le délai précisé dans les instructions de course pour prendre le départ (qu'ils soient OCS ou pas).

FORMATION CONTINUE 2014

La prochaine formation continue des arbitres nationaux aura lieu **samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014** à Paris. Les comités de course, juges, jaugeurs et umpires sont concernés par cette formation.

Les arbitres nationaux souhaitant assister à cette formation peuvent dès maintenant envoyer un mail à l'adresse cca@ffvoile.fr pour confirmer leur disponibilité aux dates ci-dessus.

NOMINATIONS

La Commission Centrale d'Arbitrage félicite les arbitres suivants qui accèdent à la qualification nationale :

- Brice Daniel (ligue Bretagne) comité de course
- Raymond Cronimus (ligue Nord Pas de Calais) jaugeur d'épreuve
- Gilles Martin (ligue Bretagne) jaugeur d'épreuve
- Sybille Rivard (ligue Pays de la Loire) juge
- Loic Durand-Raucher (ligue Pays de la Loire) juge
- Peter Lamass (ligue Provence Alpes Côte d'Azur) juge
- Jérôme Chedeville (ligue Guadeloupe) juge



LE RAPPEL GENERAL - Septembre 2014

FORMATION « ARBITRES AU FÉMININ PLURI-ELLES »



Après la première session de février, qui a accueilli 21 femmes dans les locaux de la FFVoile pour y suivre deux jours de formation théorique, la seconde session s'est déroulée les 14 et 15 juin à la FFVoile, avec 10 nouvelles recrues.

La Commission Centrale d'Arbitrage félicite les 11 stagiaires qui ont passé avec succès le test final de validation du tronc commun et ont ainsi acquis la qualification d'arbitre régionale stagiaire

Les stagiaires et les ligues représentées durant la session de juin :

Ligue Nord Pas de Calais	1 stagiaire	Gaëlle Maubert
Ligue Poitou Charentes	1 stagiaire	Anne Le Helley
Ligue PACA	3 stagiaires	Tetyana Giga, Karine Mouren, Isabelle Urutti
Ligue Lorraine	2 stagiaires	Noëlle Cipriano et Huguette Kreuzer
Ligue Ile de France	1 stagiaire	Elise Keddam
Ligue Rhône Alpes	3 stagiaires	Valérie Ferrat, Kay Spirito, Karine Wilpotte

La troisième et dernière session de l'année 2014 est prévue les 27 et 28 septembre, avec une dizaine de candidates.

MODIFICATION DU LOGICIEL DES SOUHAITS D'ARBITRAGE

La Commission Centrale d'Arbitrage, en collaboration avec le service informatique de la FFVoile, continue d'améliorer le logiciel de gestion des souhaits d'arbitrage, pour répondre aux souhaits et remarques des utilisateurs (qu'ils soient arbitres, présidents de CRA ou clubs organisateurs).

1. C'est ainsi que la possibilité d'inclure à l'équipe d'arbitres désignés un ou une commissaire aux résultats a été ajoutée.
2. De plus, vous ne verrez plus dans vos souhaits d'arbitrage l'avis éventuel émis par le club organisateur, cet avis restant visible seulement pour les présidents de CRA et pour la CCA. Les clubs organisateurs ont la possibilité d'émettre un avis uniquement pour les compétitions de grades 5 et 4.
3. Dans votre espace de gestion de vos souhaits, pour les compétitions de grade 4 et supérieurs sur lesquelles vous postulez, les autres arbitres ayant postulé ne seront plus visibles. Seuls apparaîtront les arbitres désignés.

Ces deux dernières modifications sont motivées par

- le souhait de ne pas faire apparaître un avis défavorable du club en face de la proposition d'un arbitre, peu agréable pour l'arbitre concerné, même si ces avis défavorables étaient le plus souvent liés à des contraintes budgétaires
- le constat que le positionnement des arbitres sur les compétitions peut constituer un frein aux souhaits d'autres arbitres n'ayant pas encore postulé sur ces compétitions.

N'hésitez pas à continuer de nous envoyer vos propositions d'amélioration, nous les mettrons en application dans la mesure du possible.



LE RAPPEL GENERAL - Septembre 2014

FORMATION NATIONALE INITIALE 2014

La partie théorique de la formation initiale à destination des arbitres régionaux souhaitant acquérir la qualification nationale s'est déroulée dans les locaux de la FFVoile, du vendredi 19 au dimanche 21 septembre, regroupant 16 arbitres régionaux (des ligues Haute Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou Charentes, Ile de France et FFVoile) et 8 formateurs.



DANS NOS LIGUES

Les 6 et 7 septembre, à l'occasion de la Coupe d'Alsace organisée par la Ligue d'Alsace de Voile, pas moins de 30 arbitres et commissaires de régate (représentant 8 clubs alsaciens et la SRV d'Annecy) ont participé à l'organisation et à l'arbitrage de cette régate, où le vent a malheureusement fait défaut cette année. Une belle réussite cependant alliant formation continue des arbitres et des commissaires avec rencontres conviviales !



FFVOILE ARBITRES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Comme nous vous l'avons annoncé par mail le 30 juin, l'arbitrage est désormais présent sur les réseaux sociaux, avec l'ouverture

- d'une page Facebook FFVoile Arbitres <https://www.facebook.com/FFVoilearbitres>
- d'un compte Twitter <https://twitter.com/ffvoilearbitres>



Après un peu plus de 2 mois d'activité, le bilan est positif.

Sur la page Facebook, 292 personnes ont « aimé » la page FFVoile Arbitres, 120 articles et photos ont été publiés, comptabilisant plus de 700 mentions « j'aime ».

Le compte twitter quant à lui atteint 530 tweets et 140 abonnés.

Ces deux espaces sont les vôtres ! n'hésitez pas à nous envoyer vos photos d'arbitrage, que ce soit sur le vif ou a posteriori, nous en ferons le relais sur la page Facebook FFVoile Arbitres et/ou sur le compte twitter. Vous pouvez envoyer vos photos et commentaires par mail (cca@ffvoile.fr) ou par SMS (au 06.61.60.44.79).

LA PHOTO DU MOIS

Nos remerciements à Overlap Production pour cette photo prise à l'occasion du Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage à Martigues du 23 au 29 août dernier.



LE RAPPEL GENERAL - Septembre 2014

LES EQUIPES D'ARBITRES ESTIVALES



**Championnat de France Minimes
5 au 10 juillet à Saint Pierre Quiberon**



**Championnat du Monde RS Feva
25 juillet au 1er août à Carnac**



**Championnat de France Match Race Elite
30 juillet au 2 août à Pornichet**



**Championnat de France Espoirs Extrême
Glisse 23 au 29 août à Narbonne**



**Championnat de France Espoirs Glisse
16 au 22 août à Martigues**



**Championnat de France Promotion Handivalide
25 au 29 août à Antibes**



**Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage
23 au 29 août à Martigues**



LE RAPPEL GENERAL - Septembre 2014

MISE À JOUR DE LA CLÉ ARBITRE

Voici la liste des (nombreux) documents ajoutés ou réactualisés pour le mois de septembre :

Dans l'onglet Les Règles, le livret des Questions/réponses ISAF réactualisé, avec :

- La Q/R 2014-008 (Equilibre entre RCV et RIPAM)
- La Q/R 2014-009 (Règles de course et RCV 86)
- La Q/R 2014-010 (Lettres de nationalité sur un spi asymétrique)
- La Q/R 2014-011 (Ne pas obtenir la place à la marque d'arrivée)
- La Q/R 2014-012 (Départage des ex-aequo en course par équipes)
- La Q/R 2014-013 (« Tendues » dans la RSO 3.14.2 et la RCV 49.2)
- La Q/R 2014-014 (Des bateaux radiocommandés sur des bords différents)
- La Q/R 2014-015 (Poussé au-dessus de la ligne de départ)

rubrique cas et calls :

- Le livre des CAS ISAF 2013-2016 incluant désormais le supplément 2014

Dans l'onglet Règles de classe :

- Les règles de classe Surprise, 505, Corsaire, Firerace, Formula Windsurfing, Raceboard et Raceboard Youth, Bic Techno 2.93, Formula Expérience, Mistral, Slalom 31, Slalom 42, le règlement Osiris Habitable, les ratings Dériveurs / Quillards de sport / Multicoques de sport

Dans l'onglet CCA, rubrique Rappel Général : Le Rappel Général d'avril 2014

Dans l'onglet CCA, rubrique formation :

- Les fiches d'évaluation et les fiches d'appréciation de stage

Dans l'onglet Règles administratives :

- Le permis plaisance
- Immatriculation en mer des navires de plaisance (et formalités)
- Imprimé d'immatriculation navire de plaisance, eaux maritimes
- Enregistrement / titres de navigation eaux intérieures
- La division 240
- Les statuts de la FFVoile (vote AG 23/03/2013)
- Le règlement médical FFVoile

Dans l'onglet Boite à outils, rubrique assurances

- Le contrat FFVoile 2014 (et garanties), contrat individuel d'accident MDS, convention complémentaire

Dans l'onglet Jury d'appel

- La décision 2014-01 (règles impliquées : RCV 29.1, 62, 63.6, 15.7 des IC)
- La décision 2014-02 (règles impliquées : RCV 15 et M2.1)

Dans l'onglet Formulaire, rubrique comité de course

- La feuille de pointage et la feuille de secrétariat comité Match race

Corinne Aulnette
Responsable de la C.C.A.

Jean-Luc Denéchau
Président de la C.C.A.